



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 26 juin 2018

Préavis N° 8/2018 concernant
l'élargissement et l'assainissement de la
partie inférieure du chemin du Ressat

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 juin 2018 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°08/2018,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité et 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à la municipalité un crédit de CHF 472'000.- ;
- Encaisser la participation financière de la Fondation Eben-Hézer ;
- Encaisser la subvention éventuelle de l'ECA ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir cet investissement selon le point 6 du préavis, rubrique « amortissement ».

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 25 juin 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente


Gabrielle Pasche



La secrétaire


Séverine Rotondo